

SESSION EXTRAORDINAIRE – 29 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL de la session extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Chelsea tenue le 29 octobre 2018 à 18 h au Centre Meredith situé au 23 chemin Cecil, 2^e étage, dans la Municipalité de Chelsea, Québec.

ÉTAIENT PRÉSENTS la conseillère Kay Kerman et les conseillers Simon Joubarne, Pierre Guénard, Greg McGuire, Jean-Paul Leduc et Robin McNeill sous la présidence de la Mairesse Caryl Green.

ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE : Madame Céline Gauthier, Directrice générale par intérim.

Une période de question fut tenue, à laquelle aucune question ne fut posée.

CONVOCATION

Tous les membres du conseil ont été dûment convoqués.

QUORUM

La Mairesse ayant constaté qu'il y avait quorum, déclare l'assemblée ouverte.

VOTE

À moins d'indication contraire dans le présent procès-verbal, la Mairesse se prévaut de son privilège prévu à l'article 161 du *Code municipal du Québec* ([LRQ, c C-27.1](#)) en s'abstenant de voter.

372-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément à l'article 153 du code municipal du Québec, un avis de convocation a été notifié aux membres du conseil tel que requis par le présent code. Les membres renoncent au délai prescrit par l'article 156 du code municipal du Québec.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Greg McGuire appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que l'ordre du jour gouvernant cette session extraordinaire soit et est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

373-18

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES COLLINES (TRANSCOLLINES) BUDGET 2019 ET PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2019-2021 – APPROBATION

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines) a adopté son budget 2019 par le biais de la résolution R18-83, et son plan triennal d'immobilisation 2019, 2020 et 2021 par le biais de la résolution R18-86;

SESSION EXTRAORDINAIRE – 29 OCTOBRE 2018

373-18 (suite)

ATTENDU QU'IL est demandé aux municipalités concernées d'approuver ledit budget adopté de même que le PTI 2019-2021;

ATTENDU QUE la quote-part du budget 2019 pour la Municipalité de Chelsea s'élève à 196 472,52 \$;

ATTENDU QUE le PTI de Transcollines représente des investissements pour la Municipalité de Chelsea de 21 700,00 \$ pour 2019, 92 500,00 \$ pour 2020 et 30 000,00 \$ pour 2021;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines) a présenté à ce conseil leur budget 2019 et PTI 2019-2021;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robin McNeill appuyé par le conseiller Jean-Paul Leduc et résolu d'approuver le budget 2019 et le plan triennal d'immobilisation 2019-2021 de la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines), le tout tel qu'adopté par son conseil d'administration et annexé aux présentes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le Service des finances de la Municipalité à émettre à la Régie intermunicipale de transport des Collines (Transcollines) les chèques requis pour payer toute quote-part afférente à la charge de la Municipalité pour l'année 2019 jusqu'à un maximum de 196 472,52 \$.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la Mairesse et le Directeur général et Secrétaire-trésorier ou leurs remplaçants soient et sont par la présente autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous documents donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

374-18

LEVÉE DE LA SESSION

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Robin McNeill, appuyé par la conseillère Kay Kerman et résolu que cette session extraordinaire soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Céline Gauthier
Directrice générale par intérim

Caryl Green
Mairesse